

210

A

6.173-49.

— 3 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant approbation de la convention ayant pour objet de rectifier la frontière franco-belge entre les communes de Gussignies et de Roisin, signée à Paris le 15 mars 1893. (N° 176, session de 1897.)

Nommée le 6 juillet 1897.

MM.

- 1^{er} BUREAU : FRÉZOUL.
- 2^e — ALBERT LE PLAY.
- 3^e — MARQUIS.
- 4^e — ACHILLE BOUILLIEZ.
- 5^e — GAILLY.
- 6^e — MONSSERVIN.
- 7^e — BOURGANEL.
- 8^e — HUGUET.
- 9^e — ERNEST HAMEL.



1
Séance du 8 Juillet 1897

M^r: Auguet est nommé Président. M. Bouryanel secrétaire
La Commission relative au projet de loi
adopté par le Comité des députés portant
approbation de la Convention ayant pour
objet de rectifier la frontière Franco-Belge
entre les communes de Curignies et de Bérain
s'est réunie le 8 juillet

Tous les membres s'étant déclarés favorables

M. Le Fay a été nommé rapporteur

La séance a été levée - après lecture du
rapport lequel a été approuvé sans observation

Le Secrétaire:

Bouryanel

Le Président

Aug. Auguet